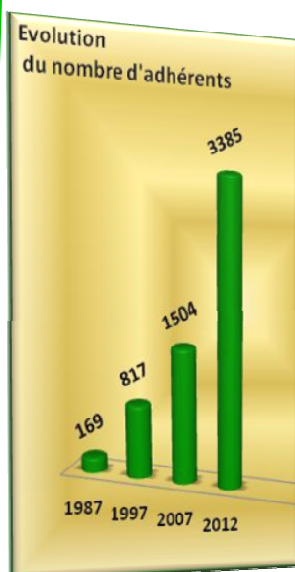


Sommaire :

- **EDITO**
- **FOIRE DE CHÂLONS**
- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
- **ENQUÊTE ADHÉRENTS**
- **NOUVEAUTÉ : CDER PARTICULIERS**
- **ANNEXE AU BULLETIN :**
 - ◆ **NOS RETRAITES APRÈS LES DERNIÈRES MESURES**
 - ◆ **STAGE CENTAURE**
 - ◆ **JOURNÉE DE L'AUDITION**
 - ◆ **IMPOSITION PRODUITS D'ÉPARGNE**
 - ◆ **BIEN VIEILLIR À DOMICILE**
 - ◆ **NOUVELLES DU CODERPA MARNE**



Edito

La Presse régionale s'est largement fait l'écho de notre Assemblée Générale ; c'est une bonne chose en ces temps qui font la part belle à la communication ; sans elle, pas d'espoir d'être connu et reconnu et peu de chance de voir nos droits pris en considération ! Les titres retenus traduisaient bien nos préoccupations ! «Etre bien informé, être bien défendu», «Les retraités finiront-ils déplumés» ?

Il est important en effet de rester présents dans les médias si nous voulons garder « quelques plumés » ! Sur le plan national, François Bellanger, le Président de la Confédération Française des Retraités (CFR), à laquelle adhère notre Fédération ne manque pas une occasion de répondre aux invitations, un jour celles de la télévision, un autre jour celles de la radio ou encore de la Presse.



Il est vrai que cette année, la « vraie » et « grande » réforme des retraites devrait être décidée. Nous le disions déjà dans le passé et c'était souvent partie remise. Aujourd'hui, la réalité nous oblige à voir les choses en face, c'est -à-dire les déficits devenus insupportables, à la fois pour les caisses de retraite et... pour nous ! La désindexation n'est qu'un début, attendons le reste, mais pas les bras croisés ; c'est ce que notre assemblée générale a voulu montrer : être en alerte et

rester très vigilants !

Un grand merci à vous toutes et tous, venus très nombreux à notre rendez-vous annuel. Pour les autres, je souhaite que ce bulletin les informe le plus complètement possible, des propos tenus le 19 mars dernier. Ce fut l'occasion de donner les résultats du questionnaire de satisfaction auquel beaucoup d'entre vous ont répondu ; nous y consacrons une pleine page, s'agissant de l'avenir de votre association.

Daniel Coffinet

Foire de Châlons en Champagne

Comme chaque année votre AROPA 51-08 sera présente et disposera d'un stand pour accueillir ses adhérents et se faire connaître des futurs retraités des OPA.

Lors de cette manifestation, vous pourrez assister à une conférence qui se déroulera le mardi 3 septembre après-midi et dont le thème sera :

« Nouvelles technologies et bien vieillir à domicile »

Cette conférence sera menée conjointement avec la SDAE 51 (Section Départementale des Anciens Exploitants agricoles)

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rendre visite.

Retenez dès à présent cette date : **mardi 3 septembre 2013.**

Régis Millard

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE 2013

Le 19 mars dernier les adhérents ont répondu massivement à l'invitation du Président d'assister à l'Assemblée générale ; près de 1.100 d'entre eux se sont manifestés soit par leur présence soit en adressant leur procuration.

Le Président Coffinet ! Le bilan d'une année bien remplie



Le bulletin un nouveau maquettage pour être plus attrayant et plus facile d'accès

Le site internet ouvert depuis un an, mais pas assez consulté.

Hubert le Jardinier à la foire de Châlons : 200 aropestes présents et enthousiastes.

Les loisirs

La sortie à Bayel et Clairvaux ! 105 participants.

Les journées portes ouvertes de la Garde Républicaine ! 250 personnes très satisfaites.

Pomacle-Bazancourt ; en raison des contraintes matérielles liées au site, la suite des visites ne sera plus assurée ; c'est la rançon du succès puisque plus de 500 adhérents s'étaient inscrits.

8 réunions décentralisées

dans les villes principales de nos deux départements : 300 personnes ont suivi les

exposés portant sur les trois thèmes suivants :

- ♦ L'assurance complémentaire santé
- ♦ L'accès à l'information de votre AROPA, notamment par internet
- ♦ L'utilisation de la Carte Moisson.

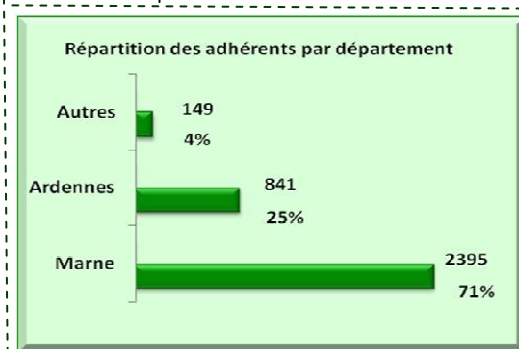
Maisons de Retraites

L'action se poursuit grâce à une équipe de bénévoles qui s'y rendent pour recueillir toutes les informations dont nos adhérents pourraient avoir besoin.

2013 : les actions prévues

- ♦ **Intensifier nos interventions auprès des élus de la région** pour défendre vos intérêts et ce par démultiplication de celles conduites au niveau national par la CFR.
- ♦ **Journée de l'audition** (voir article sur l'annexe)
- ♦ **Stage « Centaure » avec Groupama** (voir article sur l'annexe)
- ♦ **Notre présence à la prochaine foire de Châlons** (première page)
- ♦ **Exploitation du questionnaire adhérent**

Ces 4 derniers sujets sont développés dans ce bulletin



Roger Barrot, Président de la Fédération Nationale des Aropa

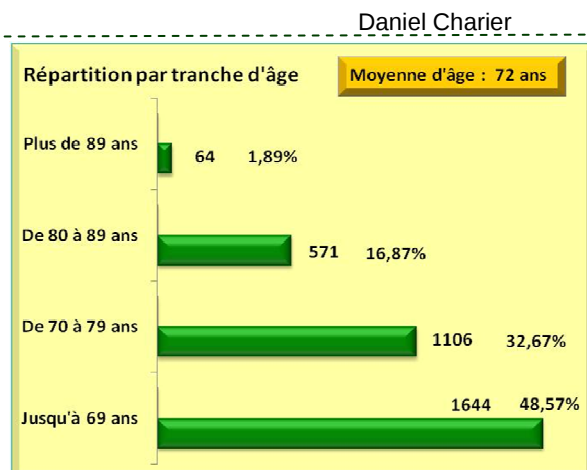
- ♦ **La fédération regroupe plus de 120 Aropa** ce qui représente près de 30000 adhérents ; elle est gérée par des administrateurs et des délégués issus des Régions
- ♦ **Avec d'autres fédérations**, elle fait partie de la Confédération Française des Retraités, (CFR) forte de 1,5 million de retraités ; c'est notre porte-parole devant les Pouvoirs Publics.
- ♦ **Les revendications de la CFR** : des efforts mais pas de discrimination. Défense de la répartition. Introduire la clarté. Défendre les équilibres. Laisser le libre choix de l'âge de départ à la retraite.
- ♦ **La sous-indexation des retraites complémentaires et la distribution des résultats de la CCPMA.**

TRANSPORT EN CAR DES ADHERENTS

Certains adhérents de la Marne nous avaient demandé d'assurer un transport par car pour se rendre à Reims, à l'Assemblée Générale. Pour répondre favorablement à leur demande, nous avons mis en place deux circuits différents reliant Vitry le François, Châlons en Champagne, Sézanne et Epernay.

Hélas, nous n'avons pas rencontré le succès espéré, puisque l'ensemble des deux circuits, ne représentait même pas un car.

En conséquence, pour la prochaine assemblée générale, ce service ne sera plus proposé, sauf celui des Ardennes qui sera maintenu.



ENQUETE ADHERENTS

En lançant cette enquête sous forme de questionnaire, votre conseil d'administration voulait s'assurer que votre association était toujours en phase avec vos attentes ; quoi de mieux que de vous donner la parole, avec un questionnaire vous permettant de vous exprimer complètement en donnant vos suggestions, vos critiques.

C'est maintenant chose faite ; nous avons eu plus de 700 retours, ce qui traduit bien votre intérêt et votre motivation pour l'Aropa 51-08.

En remerciant les unes et les autres qui ont pris la peine de nous répondre, nous vous en donnons ci-après les résultats.

Volet « Loisirs » Gérard Leick

Majoritairement, vous avez opté pour la poursuite des sorties d'une journée, y compris celle dite « spectacle », et avec un budget maximum de 80 € ! Par contre peu d'entre vous sont motivés par une sortie de plusieurs jours. De même, le repas qui accompagne l'assemblée générale ne semble pas faire l'unanimité. Notre commission Loisirs approfondira ce point.

Volet « Social » Jacques Boiteux

Vous estimez majoritairement qu'il est bien du rôle de l'Aropa de développer des actions sociales en complément des structures existantes ; une préférence va à de l'information dans le bulletin et sur Internet, également sous forme de conférence mais pas selon un cycle de formation sur plusieurs jours. Être orienté en cas de besoin vers les organismes compétents, voilà votre préférence. Les thèmes qui intéressent le plus sont la dépendance et les services à domicile. Enfin, vous exprimez de fortes inquiétudes sur le financement de la perte d'autonomie et sur celui des séjours en établissement de retraite.

Volet « Communication » Marc Baudot

La plupart d'entre vous apprécie à la fois notre secrétariat, (son travail pourrait être allégé avec la messagerie, selon vous). De même ce bulletin recueille un satisfecit, à la fois pour son contenu et sa fréquence ; le même jugement pour les réunions décentralisées et la newsletter. L'Internet suscite un intérêt certain, 50% sont équipés, quelques-uns avouent être des « navigateurs » certes, mais peu assidus ; vous êtes 30 % à naviguer régulièrement, ce chiffre pourrait évoluer rapidement. 2/3 des réponses se prononcent en faveur de l'envoi par Internet du courrier et du bulletin.

Volet « Partenaires » Jacques Debroye

Vous connaissez bien l'existence de nos partenaires ; vous en avez une image positive mais vous souhaitez avoir plus d'informations sur les avantages qu'ils accordent. Vous suggérez de développer de nouveaux services, notamment dans le domaine administratif, fiscal, etc. C'est chose faite ! (voir page suivante). Un autre souhait s'est dégagé de l'enquête, à savoir être accompagné dans les démarches auprès des partenaires, en raison des difficultés rencontrées pour faire valoir les avantages accordés.

Volet « Défense des retraites » Hubert Noizet

Vous êtes 90% à nous faire confiance dans nos actions auprès des élus politiques de la région, mais seulement 47% à être d'accord pour participer à une action de revendication

Daniel Charier

Nouveau partenariat

Lors de notre dernière Assemblée générale du 19 mars 2013, nous avons restitué les principaux résultats de l'enquête menée auprès des adhérents en décembre 2012.

Il en ressortait nettement, qu'un nombre significatif d'adhérents souhaitait la mise en place d'un **partenariat** qui puisse permettre d'obtenir des réponses données en toute indépendance aux diverses et nombreuses questions posées en matière juridique (aide juridictionnelle), fiscale (déclaration de revenus) et administrative.

Après analyse de l'offre du marché et des différents opérateurs susceptibles de répondre à cette demande, nous pouvons vous annoncer que nous avons trouvé la meilleure réponse possible avec :



LE SERVICE

"**CDER Particuliers**" propose un service inédit à destination des particuliers sous forme d'un accompagnement personnel portant sur :

Le classement des documents administratifs avec pour objectif de répondre au mieux à une problématique de plus en plus importante qui se pose lors de la disparition de la personne en charge des papiers. Le but est de faciliter la tâche du conjoint, des enfants ou d'un proche pour reprendre la "gestion des papiers" du jour au lendemain, sans aucune préparation !

L'assistance à la rédaction des déclarations de revenus (souvent complexes) grâce à l'intervention de professionnels de proximité, réactifs et expérimentés mis à votre disposition sur tout le territoire Champardennais.

Tous les travaux relatifs à ces services s'exécutent à votre domicile.

LA MÉTHODE

Après analyse de vos besoins, CDER "Particuliers" établit un devis. Ce document précise clairement les modalités d'intervention ainsi que le coût de la prestation.

Aller plus loin, c'est possible !

Vous pouvez en effet vous faire accompagner au-delà de ces services pour gérer encore mieux vos affaires en recourant chaque fois que vous en aurez besoin aux experts de CDER, qu'il s'agisse de spécialistes juridiques et fiscaux en matière de transmission ou de conseillers indépendants en gestion de patrimoine.

LE COÛT

"**CDER Particuliers**" étant agréé en tant que structure de "**Services à la personne**", les clients peuvent bénéficier d'une **TVA à taux réduit (7%)** et d'une **réduction d'impôt de 50 %** du montant de la prestation. Enfin, l'AROPA 51-08 a négocié pour ses adhérents une remise de **10 %** sur le coût normal de la prestation.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Il vous suffit de prendre contact directement avec "**CDER Particuliers**" au numéro de téléphone suivant :

03 26 66 59 48

L'AROPA 51-08 reste à votre disposition pour toutes explications supplémentaires.

Jacques Debroye

AROPA 51-08